



## Information pour visiteurs

A l'Institut de Virologie et d'Immunologie on travaille avec des épizooties hautement contagieuses. En conséquence, les mesures de sécurité ci après doivent être respectées, durant la visite de l'institut, et les jours suivants.

### 1. Directives durant la visite du bâtiment de haute sécurité (HT)

- Les visiteurs doivent se tenir aux recommandations des employés de l'IVI.
- Toutes les mesures de sécurité durant la visite du bâtiment de haute sécurité, rapportées par les employés de l'IVI doivent être rigoureusement appliquées.

### 2. Directives à suivre après la visite du bâtiment de haute sécurité (HT)

Dans les 72 heures qui suivent la visite du bâtiment de haute sécurité, les visiteurs doivent respecter consciencieusement les règles ci-après:

- Tous contact avec les animaux susceptibles est interdit. Animaux à haut risque sont: les bovins, les porcs, les moutons, les chèvres, les chevreuils, les cerfs, les lamas, les alpacas et autres ongulés.
- la visite d'une ferme, d'un zoo, d'un cirque ou autre rassemblement d'animaux à haut risque est strictement interdite.

### 3. Non-respect des directives

Le non respect de la réglementation ou des directives émanant des employés de l'IVI peut entraîner des sanctions pénales ou civiles.

### 4. Effets personnels

Les effets personnels (p. e. montres, bijoux, piercings, etc.) ou objets de valeur ne pouvant pas être portés dans le bâtiment de haute sécurité pour des raisons de sécurité peuvent être déposés auprès de l'administration ou dans des casiers pour visiteurs dans les vestiaires.

A titre d'exception des lunettes peuvent être amenées dans le bâtiment de haute sécurité. Elles seront décontaminées par les employés de l'IVI avant de sortir du bâtiment.

Les lentilles de contact peuvent être portées, à condition de ne pas les enlever à l'intérieur du bâtiment de haute sécurité.

*L'IVI décline toute responsabilité pour la perte d'effets personnels non déposés ou enfermés dans les casiers.*

### 5. Secret professionnel

Les données du *Prüfstelle IVI* sont confidentielles. Elles ne peuvent être communiquées à de tierces personnes, ni partiellement ni entièrement.

**Le (la) soussigné(e) atteste avoir pris connaissance des directives ci-dessus énumérées et s'engage à suivre toutes les recommandations y contenues.**

Nom, Prénom (Druckschrift)	
Adresse	
Date / Signature	



## Betreuung von Besuchern und Besucherinnen im HT

# Checkliste

Durch die/den Verantwortliche(n) auszufüllen

**Verantwortliche(r) :**

**Sektion:**

**Gültigkeit: von** \_\_\_\_\_ **bis** \_\_\_\_\_

### Vorgängige Massnahmen

- Vorgängige (schriftliche/telephonische) Information des Besuchers oder der Besucherin / gesetzliche(r) Vertreter/in über die Sicherheitsvorschriften am IVI: Merkblatt für Besucher des HT

### Vor dem Eintritt in den HT

- Anmeldung des Besuchs per Mail an IVI-HT
- Eintragung in BonApp
- Schulung für Besucher (Folien in gelbem Ordner)
- Merkblatt mit Unterschrift
- Badge  Code
- Deponieren der Wertsachen, Schmuck, etc.
- Kopie des Merkblattes an Besucher/in / gesetzliche(r) Vertreter/in
- Original des Merkblattes an Administration